



TORREDEMER
MANGIN
VINGRAU

CHARTRE DE PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Préambule

Depuis 2015, nous avons conduit nos vignes en agriculture biologique, avec la conviction qu'il était possible de produire des vins de qualité tout en respectant l'environnement. Au fil des années, nous avons cependant constaté que le cadre imposé par le label ne nous permettait pas toujours d'adapter nos pratiques aux réalités climatiques et agronomiques de chaque millésime.

L'année 2024 a constitué un tournant : sur certaines parcelles, nous avons dû réaliser jusqu'à 8 traitements au cuivre pour faire face à une pression exceptionnelle des maladies. Cette situation nous a conduits à réfléchir à une approche plus souple, plus adaptée aux conditions réelles du terrain, et surtout plus respectueuse de l'équilibre global de nos vignes et de nos sols.

Nous avons donc choisi de quitter le label officiel en 2025, non pas pour revenir en arrière, mais pour aller plus loin dans notre démarche environnementale. Cette décision nous permet aujourd'hui :

- D'adapter nos interventions aux conditions climatiques de chaque année, sans être contraints par un cahier des charges rigide.
- De privilégier des produits de contact, qui se dégradent naturellement sous l'action du soleil, plutôt que des traitements curatifs ou pénétrants.
- De limiter les passages mécaniques, de réduire notre consommation de carburant et de préserver la vie des sols.
- De maintenir un enherbement favorable à la biodiversité et aux auxiliaires utiles à la vigne.

Cette charte ne se substitue pas à un label officiel, mais vise à apporter une transparence supplémentaire sur notre démarche, nos choix et nos engagements. Nous assumons collectivement ces orientations, qui évoluent avec les millésimes, les connaissances et les moyens dont nous disposons.

1. Une viticulture adaptée aux conditions réelles

- Nous considérons que chaque millésime est différent et nécessite une approche spécifique.
- Nous ajustons nos interventions en fonction de la pression des maladies, des conditions climatiques et de l'état de la vigne.

RT

- Nous cherchons à intervenir le moins possible, mais de manière efficace lorsque cela est nécessaire.
- En 2024, sous certification bio, certaines parcelles ont reçu jusqu'à 15 traitements au cuivre. En 2025 et 2026, grâce à l'emploi raisonné de produits de synthèse à faible impact sur les zones les plus problématiques, ce nombre est tombé à deux à quatre traitements sur ces mêmes parcelles.
- Notre objectif est de réduire progressivement le nombre de traitements tout en maintenant la santé du vignoble.

2. Un travail des sols respectueux

- Nous accordons une attention particulière à la vie et à la structure des sols.
- Après les vendanges, les sols sont labourés afin de les aérer et de favoriser l'infiltration de l'eau pendant l'hiver.
- Les sarments sont broyés et restitués au sol pour apporter de la matière organique.
- Nous utilisons exclusivement des amendements organiques (fientes de poule, fumiers, etc.) et n'employons aucun engrais chimique de synthèse.
- Un désherbage est réalisé sous le rang, sur une bande limitée d'environ 15 cm, afin de réduire la concurrence directe avec la vigne.
- Entre les rangs, nous maintenons autant que possible un couvert végétal.

3. La réduction des passages mécaniques

- Nous cherchons à limiter l'impact de nos interventions sur les sols et la biodiversité.
- Le maintien de l'enherbement permet de réduire le nombre de passages d'engins. Par exemple : sur certaines parcelles, un seul passage de tracteur a suffi en 2026 pour l'ensemble des traitements au cours de l'année.
- Nous observons une réduction significative de la consommation de carburant par rapport aux pratiques antérieures.
- La limitation des passages contribue à réduire le tassement des sols et à préserver leur structure.

4. La préservation de la biodiversité et des sols vivants

- Nous considérons la vigne comme un écosystème à part entière.
- L'enherbement favorise la présence d'auxiliaires utiles à la vigne.
- Nous cherchons à limiter les vibrations et le tassement qui perturbent la vie biologique du sol.
- Le recours au cheval sur certaines parcelles permet de travailler sans tasser les sols et avec un impact réduit sur les vers de terre et la microfaune.
- Nous privilégions des pratiques qui favorisent la régénération naturelle des sols.

5. Le recours au cheval

- Le cheval Papillon est utilisé sur certaines parcelles, notamment les vieilles vignes et les secteurs où le travail mécanique est délicat.
- Le travail au cheval limite le tassement des sols.
- Il perturbe moins la vie biologique du sol que certains engins vibrants.
- Cette pratique demande davantage de temps et dépend des capacités physiques de l'animal et des conditions météorologiques.
- Le recours au cheval est à la fois un choix agronomique, un choix de respect du sol et une relation de confiance avec l'animal.

6. Des traitements ciblés et raisonnés

- Nous intervenons de manière préventive et raisonnée.
- Nous privilégions des produits de contact plutôt que des traitements curatifs ou pénétrants.
- Les produits utilisés se dégradent naturellement sous l'action du soleil.
- Nous cherchons à intervenir avec le minimum nécessaire, en tenant compte de la pression réelle des maladies.
- Notre principe : mieux observer pour moins traiter, mais traiter correctement lorsque cela devient nécessaire.

7. La gestion du feuillage et la protection des raisins

- Nous adaptons notre conduite pour protéger les raisins contre les fortes chaleurs.
- Nous ne rognons pas systématiquement les vignes.
- Un feuillage plus abondant protège les raisins contre les fortes chaleurs et les rayons ultraviolets.
- Cette protection est particulièrement importante dans un contexte de températures élevées et de sécheresse.

8. Gobelets et palissage : deux modes de conduite complémentaires

- Notre vignoble associe des vignes conduites en gobelet et des vignes palissées.
- Le gobelet offre davantage d'ombre et protège mieux les raisins contre le stress hydrique.
- Les vignes en gobelet semblent avoir mieux résisté aux années de sécheresse.
- Lors des nouvelles plantations, le palissage est parfois privilégié pour des raisons pratiques et pour anticiper la mécanisation.
- Le choix du mode de conduite tient compte de la protection naturelle apportée par le gobelet.

9. Les couverts et la matière organique

- Nous renforçons progressivement la couverture des sols.
- Une partie des parcelles bénéficie d'un couvert végétal pendant une partie de l'année.
- Nous réfléchissons à renforcer la couverture des sols avec du fumier.
- Nous étudions la possibilité de récupérer du fumier auprès d'écuries locales.
- Cette piste permettrait de valoriser une ressource existante tout en améliorant la fertilité et la structure des sols.

10. La gestion de l'eau

- La gestion de l'eau est un enjeu majeur face aux épisodes de sécheresse.
- Nous réfléchissons à des solutions pour retenir et redistribuer l'eau sur les parcelles situées en hauteur.
- Des cuves, des bassins ou des systèmes de redistribution pourraient être envisagés.
- La mise en place de ces dispositifs dépend de la configuration du parcellaire et d'un éventuel remembrement.
- L'objectif est d'éviter le stress hydrique sans recourir à une irrigation intensive.

11. La plantation d'arbres et la reconquête des landes

- Nous souhaitons enrichir la biodiversité de notre domaine.
- Nous exploitons environ 35 hectares, tout en disposant d'un ensemble foncier plus vaste comprenant des landes.
- Nous entretenons activement 10 hectares de landes, où nous semons des graines mellifères pour favoriser les abeilles et les pollinisateurs.
- Nous souhaitons planter progressivement des arbres autour des parcelles.
- Ces plantations pourraient créer davantage d'ombre, renforcer les continuités écologiques et enrichir la biodiversité.
- Nous envisageons différentes essences adaptées au climat méditerranéen, comme le caroubier, le grenadier ou éventuellement le pistachier.
- La sélection des espèces sera étudiée en fonction de leur adaptation locale et de leur caractère non invasif.

12. Une vinification peu interventionniste

- En cave, nous cherchons à intervenir le moins possible.

- Le niveau de soufre est suivi régulièrement au moyen d'analyses. Les teneurs restent généralement modérées, même si elles varient selon les vins et les millésimes.
- Nous utilisons des levures biologiques neutres pour sécuriser le lancement de la fermentation, sans affecter l'aromatique du vin.
- Nous évitons les collages ou traitements purement esthétiques (par exemple la stabilisation tartrique).
- L'objectif est de préserver l'identité du vin tout en évitant les déviations ou les fermentations difficiles à maîtriser.

Engagement

Nous, Romain Torredemer et Thomas Mangin, vignerons du Domaine Torredemer-Mangin, nous engageons à :

- Mettre en œuvre les pratiques décrites dans la présente charte.
- Les faire évoluer en fonction de nos observations, des conditions climatiques et des avancées techniques.
- Rendre compte de manière transparente de nos choix et de nos résultats.
- Assumer collectivement ces orientations devant nos clients et partenaires.

Fait à Vingrau, le 01/09/2026

Signature :

Romain Torredemer – Directeur Général



Thomas Mangin – Président





TORREDEMER
MANGIN
VINGRAU

ENVIRONMENTAL PRACTICES CHARTER

Preamble

Since 2015, we have farmed our vines using organic agriculture, convinced that it is possible to produce quality wines while respecting the environment. Over the years, however, we observed that the framework imposed by the official label did not always allow us to adapt our practices to the climatic and agronomic realities of each vintage.

The year 2024 was a turning point: on certain plots, we had to carry out up to 8 copper treatments to cope with exceptional disease pressure. This situation led us to reflect on a more flexible approach, better adapted to actual field conditions, and above all more respectful of the overall balance of our vines and soils.

We therefore chose to leave the official label in 2025, not to go backwards, but to go further in our environmental approach. This decision now allows us to:

- Adapt our interventions to the climatic conditions of each year, without being constrained by a rigid set of specifications.
- Favour contact products, which degrade naturally under the action of sunlight, rather than curative or penetrating treatments.
- Limit mechanical passes, reduce our fuel consumption and preserve soil life.
- Maintain grass cover favourable to biodiversity and beneficial organisms for the vine.

This charter does not replace an official label, but aims to provide additional transparency on our approach, our choices and our commitments. We collectively assume these orientations, which evolve with vintages, knowledge and the means at our disposal.

1. Viticulture adapted to actual conditions

- We consider that each vintage is different and requires a specific approach.
- We adjust our interventions according to disease pressure, climatic conditions and the state of the vine.
- We seek to intervene as little as possible, but effectively when necessary.
- Where necessary, the reasoned use of low-impact synthetic products on the most problematic areas should reduce the number of treatments while maintaining vineyard health

2. Respectful soil management

- We pay particular attention to soil life and structure.
- After harvest, soils are ploughed to aerate them and promote water infiltration during winter.
- Canes are crushed and returned to the soil to add organic matter.
- We use exclusively organic amendments (poultry manure, farmyard manure, etc.) and do not use any synthetic chemical fertilisers.
- Chemical weeding may be carried out under the row, on a limited strip of approximately 15 cm, to reduce direct competition with the vine.
- Between rows, we maintain vegetation cover wherever possible.

3. Reducing mechanical passes

- We seek to limit the impact of our interventions on soils and biodiversity.
- Maintaining grass cover reduces the number of machineries passes. For example: on certain plots, a single tractor pass was sufficient in 2026 for all treatments during the year.
- We observe a significant reduction in fuel consumption compared with previous practices.
- Limiting passes helps reduce soil compaction and preserve soil structure.

4. Preserving biodiversity and living soils

- We consider the vine as an ecosystem in its own right.
- Grass cover encourages the presence of beneficial organisms for the vine.
- We seek to limit vibrations and compaction that disturb soil biological life.
- Using horses on certain plots allows work without compacting soils and with reduced impact on earthworms and microfauna.
- We favour practices that promote natural soil regeneration.

5. Use of horses

- Our horse Papillon is used on certain plots, particularly old vines and areas where mechanical work is delicate.
- Horse-drawn work limits soil compaction.
- It disturbs soil biological life less than certain vibrating machinery.
- This practice requires more time and depends on the animal's physical capacity and weather conditions.
- Using horses is both an agronomic choice, a choice of respect for the soil, and a relationship of trust with the animal.

6. Targeted and reasoned treatments

- We intervene in a preventive and reasoned manner.
- We favour contact products rather than curative or penetrating treatments.
- Products used degrade naturally under the action of sunlight.
- We seek to intervene with the minimum necessary, considering actual disease pressure.
- Our principle: observe better to treat less but treat correctly when it becomes necessary. We do not carry out systematic preventive treatments but continuously monitor weather conditions and the sanitary state of the vines to anticipate and intervene at the optimal time.

7. Canopy management and grape protection

- We adapt our training system to protect grapes against high temperatures.
- We do not top vines systematically.
- More abundant foliage protects grapes against high temperatures and ultraviolet rays.
- This protection is particularly important in a context of high temperatures and drought.

8. Bush vines and trellising: two complementary training systems

- Our vineyard combines bush-trained vines and trellised vines.
- Bush vines offer more shade and better protect grapes against water stress.
- Bush vines appear to have better resisted drought years.
- For new plantings, trellising is sometimes preferred for practical reasons and to anticipate mechanisation.
- The choice of training system considers the natural protection provided by bush vines.

9. Cover crops and organic matter

- We are progressively increasing soil cover.
- Part of our plots benefit from vegetation cover during part of the year.
- We are considering increasing soil cover with farmyard manure.
- We are exploring the possibility of recovering manure from local stables.
- This approach would allow us to valorise an existing resource while improving soil fertility and structure.

10. Water management

- Water management is a major challenge in the face of drought episodes.

- We are exploring solutions to retain and redistribute water on plots situated at higher elevations.
- Tanks, reservoirs or redistribution systems could be considered.
- Implementation of these systems depends on plot configuration and potential land consolidation.
- The objective is to avoid water stress without resorting to intensive irrigation.

11. Tree planting and reclaiming wasteland

- We wish to enrich the biodiversity of our estate.
- We farm approximately 35 hectares, while having a larger land area including wasteland.
- We actively maintain 10 hectares of wasteland, where we sow nectar-rich seeds to support bees and pollinators.
- We wish to progressively plant trees around our plots.
- These plantings could create more shade, strengthen ecological corridors and enrich biodiversity.
- We are considering different species adapted to the Mediterranean climate, such as carob, pomegranate or possibly pistachio.
- Species selection will be studied according to their local adaptation and non-invasive character.

12. Low-intervention winemaking

- In the cellar, we seek to intervene as little as possible.
- Sulphur levels are monitored regularly through analysis. Our free sulphite levels are generally between 30 and 80 mg/L, depending on wines and vintages. For comparison, organic regulations allow up to 100 mg/L for red wines and 150 mg/L for white wines. We systematically remain below these limits.
- We use neutral organic yeasts to secure the start of fermentation, without affecting the wine's aromatic profile.
- We avoid fining or purely aesthetic treatments (for example, tartaric stabilisation).
- The objective is to preserve the wine's identity while avoiding deviations or difficult-to-control fermentations.

Commitment

We, Romain Torredemer and Thomas Mangin, winemakers of Domaine Torredemer-Mangin, commit to:

- Implement the practices described in this charter.
- Evolve them according to our observations, climatic conditions and technical advances.

ENVIRONMENTAL PRACTICES CHARTER

- Report transparently on our choices and results.
- Collectively assume these orientations before our clients and partners.

In Vingrau, on 01/09/2026

Signature:

Romain Torredemer – Managing Director



Thomas Mangin – President



RT